

## COMPTE-RENDU

**OBJET : Forum « Activités de pleine nature »**

**DATE : 1<sup>er</sup> avril 2010**

**LIEU : Saint Etienne les Orgues**

Le forum « Activités de pleine nature » s'est tenu le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2010 à la médiathèque de Saint Etienne les Orgues réunissant 72 acteurs du tourisme et du développement local (élus, prestataires d'activités, hébergeurs et socioprofessionnels). La liste des participants au forum est annexée au présent compte-rendu.

Cette matinée de travail s'est déroulée en plusieurs phases :

- Introduction, contexte et étapes du projet ;
- Présentation du diagnostic ;
- Réunion en ateliers thématiques ;
- Restitution et conclusion.

### ➤ Introduction, contexte et étapes du projet

Guy Piana, maire de Saint Etienne les Orgues, accueille l'ensemble des participants.

Christophe Castaner, vice-président du conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur et président de la communauté de communes, souligne l'engagement de la région en matière d'aménagement du territoire en soutenant une démarche de projet. La région est un partenaire des communes et communautés de communes qui ne disposent pas de capacités d'ingénierie pour élaborer des projets de territoire. Le projet « Activités de pleine nature (APN) » en est l'illustration sur une thématique qu'est celle du développement d'un tourisme sportif en milieu rural et de montagne. 15 sites pilotes ont été sélectionnés, chacun avec ses particularités, et sont accompagnés par la région. Ce sont ces différences qui font la richesse et la variété des projets. Sur la communauté de communes, la montagne de Lure est le cœur et le sommet du territoire mais le projet concerne les 13 communes membres. L'objectif de ce forum est d'associer l'ensemble des acteurs liés aux activités de pleine nature qu'ils relèvent du secteur public et privé pour construire un projet territorial. Ce projet conduira dans les années qui viennent à des opérations et réalisations sur le terrain.

Loïc Dautrey, chargé de mission Montagne au conseil régional, rappelle que les activités de pleine nature font partie du développement touristique local et génèrent des retombées économiques. Ce programme, d'une durée de 3 ans, est complémentaire aux réflexions engagées sur le massif de Lure notamment celle sur les espaces naturels sensibles portée par les communes de Saint Etienne les Orgues et Cruis avec l'aide du conseil général des Alpes de Haute-Provence ou encore la charte forestière de territoire, conduite par les communautés de communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure et Pays de Banon.

Un diagnostic des activités de pleine nature a été réalisé par les services de la communauté de communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure. Il reprend les données touristiques existantes et actualise la photographie

du territoire. Loïc Dautrey souligne que la structuration et la fédération des acteurs liés aux activités de pleine nature constitue l'un des points forts du territoire.

Les objectifs de la journée de travail sont triple :

- Poursuivre la démarche de concertation collective engagée au cours de la phase diagnostic ;
- Présenter le diagnostic ;
- Engager la discussion et la réflexion sur les axes de travail prioritaires avec les acteurs locaux pour proposer des activités répondant aux attentes des touristes et des habitants.

Pour accompagner les territoires pilotes dans l'élaboration de leur projet de développement et les services régionaux dans la mise en réseau des 15 sites pilotes, le conseil régional a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage au cabinet Somival.

## ➤ Présentation du diagnostic

En préambule de la présentation, Fanny Planche, chargée de mission Activités de pleine nature à la communauté de communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure, présente la démarche engagée par le territoire en matière de développement touristique. Depuis 2003, la communauté de communes a confié à l'office de tourisme intercommunal les missions de service public d'accueil, d'information, d'animation et de promotion. En 2008, elle a créé deux commissions de travail *Tourisme* et *Sentiers*. Un groupe de réflexion *Lure/APN* a été constitué pour suivre le programme régional dédié aux activités de pleine nature.

Le diagnostic a été élaboré à partir d'études réalisées sur le territoire ces 5 dernières années : *L'offre de randonnée sur le territoire de la communauté de communes*, réalisée par l'ADRI, *Valorisation de la montagne de Lure*, conduite par Ludéquip, et *Les retombées économiques du tourisme à vélo* produite par le parc naturel régional du Luberon. 25 acteurs touristiques (socioprofessionnels, élus et prestataires d'activités) ont été interrogés sur leur vision et attentes du développement des activités de pleine nature.

La présentation se structure en plusieurs parties :

- La présentation du territoire ;
- L'environnement général des activités de pleine nature (APN) ;
- Les sites de pratique des APN ;
- Les filières APN sur le territoire ;
- Le profil des visiteurs, des pratiquants et le marché potentiel ;
- La promotion des APN sur le territoire.

La synthèse et le diagnostic complet sont disponibles à la communauté de communes sur demande en version papier ou informatique.

Le diagnostic a suscité des interrogations quant à l'intérêt porté aux habitants dans ce programme. André Berger, vice-président de la communauté de communes délégué au tourisme, précise que la population locale est placée au centre de ce programme, au même titre que les visiteurs, les scolaires, les résidents secondaires et les personnes en situation de handicap.

Les 4 enjeux prioritaires identifiés à l'issue du diagnostic serviront de base à l'élaboration du projet de territoire :

Enjeu n°1 : **Organiser l'accueil du public et structurer l'offre APN sur la montagne de Lure dans le respect de l'environnement des sites de pratique.**

L'objectif est de développer la « micro-station de Lure » par le maintien des activités hivernales et l'aménagement durable du site.



**Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure**

Le Grand Carré • 13 bd des Martyrs • BP 41 • 04301 FORCALQUIER Cedex • France

Tél. 04 92 75 33 21 • Fax 04 92 75 27 50 • [contact@forcalquier-lure.com](mailto:contact@forcalquier-lure.com) • [www.forcalquier-lure.com](http://www.forcalquier-lure.com)

- Enjeu n°2 : **Développer et harmoniser un réseau et une offre APN 4 saisons.**  
Cet enjeu vise à consolider l'existant en terme d'aménagement, développer les filières et renforcer la communication et les évènements relatifs aux activités de pleine nature.
- Enjeu n°3 : **Structurer l'offre APN en s'appuyant sur les professionnels et sur l'ensemble de la filière touristique.**  
L'objectif est de favoriser les synergies entre les professionnels et de faciliter l'installation de porteurs de projets sur le territoire.
- Enjeu n°4 : **Créer des passerelles entre les APN et les autres pratiques et les promouvoir.**  
Les objectifs attendus à travers cet enjeu sont de structurer et de communiquer sur des offres mixtes telles que APN et littérature, APN et astronomie, APN et gastronomie, APN et environnement...

Pour conclure cette première partie, André Berger rappelle que les activités de pleine nature sont un axe de développement et d'attraction pour le territoire avec la montagne de Lure comme site emblématique. De nombreuses initiatives existent mais elles sont diffuses. Aujourd'hui, il est nécessaire de les prioriser, de développer des partenariats et d'organiser ce développement.

## ➤ Les ateliers thématiques

Mathilde Elias, cabinet Somival, présente brièvement les objectifs des 3 ateliers. Les conclusions du travail de chaque atelier sont restituées en séance plénière.

### ▶ Atelier n°1 : Image et identité

*(24 participants)*

Sur la question de l'identité, il apparaît que la diversité des sites caractérise le territoire et qu'il ne se dégage pas une identité unique. Une des singularités porte sur la notion de « grands espaces », en référence à la montagne de Lure. Le territoire dispose également d'une identité culturelle et patrimoniale fortes. Toutefois, associer l'identité du territoire à la culture semble réducteur et élitiste. Le socle de l'identité reste le mode de vie et la qualité de vie ; ainsi que l'identité locale. La clé de voûte est Lure, le site bénéficie d'un attachement affectif de la part des visiteurs et habitants. Une idée slogan est apparue : Lure, Liberté et Lumière.

Le groupe s'est ensuite intéressé aux filières porteuses d'image et d'identité. La randonnée pédestre reste la filière phare avec deux caractéristiques principales : les randonnées accompagnées ou guidées sont fortement demandées, plus de 1 000 balades ont été commercialisées par l'office de tourisme intercommunal en 2009. Le bénévolat associatif est largement représenté avec plus de 7 associations de randonnée pédestre.

Le cyclisme a contribué à la notoriété du territoire grâce à certains évènements phares tels que le Paris-Nice. Cependant, il convient de rester vigilant sur la médiatisation de masse pour maintenir un développement touristique maîtrisé. Comme le diagnostic l'a souligné, le VTT bénéficie d'un potentiel de développement, un aménagement des sites de pratique pour tout public a été suggéré. Les itinéraires sportifs sont moins adaptés au territoire que l'est le versant nord de Lure. Les itinéraires aménagés doivent respecter les caractéristiques et attentes du territoire. La filière neige (ski, luge, raquettes) constitue aussi une activité phare du territoire. Les aménagements devront correspondre à l'image et à la pratique familiale actuelle.



**Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure**

Le Grand Carré • 13 bd des Martyrs • BP 41 • 04301 FORCALQUIER Cedex • France

Tél. 04 92 75 33 21 • Fax 04 92 75 27 50 • [contact@forcalquier-lure.com](mailto:contact@forcalquier-lure.com) • [www.forcalquier-lure.com](http://www.forcalquier-lure.com)

Le territoire ne doit pas occulter les technologies visant à offrir un service supplémentaire aux visiteurs. L'installation de webcam à la station de Lure pourrait être utile aux visiteurs en période hivernale. Un document d'appel regroupant les coordonnées des prestataires, complémentaire à la brochure d'animation *Laissez-vous guider*, serait nécessaire pour un développement des activités de pleine nature.

En conclusion, le groupe a réaffirmé la volonté d'un développement touristique plaçant les habitants au centre au même titre que les visiteurs et les scolaires. A de nombreuses reprises, le terme de confidentialité a été formulé par le groupe qui souhaite préserver le territoire par un développement touristique maîtrisé. Cette image de confidentialité doit être véhiculée avec raison pour que cela ne devienne pas un frein à l'accueil des visiteurs.

### ► **Atelier n°2 : Structuration et professionnalisation de l'offre**

(22 participants)

Le groupe a travaillé sur une définition des activités de pleine nature pour réfléchir au développement souhaité de ces activités sur le territoire. Elles comprennent les activités physiques, de découverte de la faune, de la flore et du patrimoine. Les activités sont nombreuses, variées, pour tout public. Les propositions de l'édition 2010 du *Laissez-vous guider* l'illustrent. Il convient de valoriser les activités existantes (randonnée, vélo, neige,...). Le développement de nouvelles activités telles que l'escalade n'est pas une priorité. Les propositions d'activités doivent viser les touristes, les habitants et le public scolaire prescripteur. Développer l'offre courts-séjours et l'itinérance permettrait de cibler une clientèle élargie.

La mise en réseau des acteurs était l'axe principal de réflexion du groupe. Le travail mené par l'office de tourisme intercommunal a fédéré les acteurs activités de pleine nature. Cette structuration est visible aujourd'hui avec les balades présentées dans le *Laissez-vous guider*. Il est proposé de réunir les acteurs touristiques dans leur diversité (hébergeurs, transports, filière culture, patrimoine, services annexes) pour favoriser un travail en réseau. La mise en place d'eductours contribuerait à améliorer la connaissance des acteurs entre eux et pourraient permettre la conception de prestations groupées. L'utilisation des nouvelles technologies comme la création d'un intranet, le recours à Facebook ou à des blogs, l'implantation de bornes touristiques favoriseraient la connaissance de l'offre.

La communication doit s'organiser à différentes échelles, un niveau local pour permettre au visiteur ou à l'habitant d'accéder à l'information touristique et un niveau élargi pour attirer de nouveaux visiteurs. Sur le plan local, les secrétaires de mairie, des personnes ressources telles que les hébergeurs, les Bistrots de Pays pourraient être des relais locaux. Des présentoirs pourraient également être installés sur ces mêmes lieux. Plus largement, il convient de diffuser l'information touristique auprès d'organismes régionaux (comité régional du tourisme, offices de tourisme des principales agglomérations régionales) et d'organiser des eductours régionaux. La participation à des salons grand public et professionnels contribue à renforcer l'image du territoire et son attractivité. La mutualisation des moyens et la fédération des actions sont essentielles.

Le groupe de travail a proposé une promotion groupée des activités de pleine nature, sous forme de carte touristique rassemblant tous les sites de pratique et la réédition de topoguides pédestre et équestre.



## ► Atelier n°3 : Organisation des sites et espaces naturels de pratique

(23 participants)

Les activités de pleine nature se pratiquent sur un espace diffus composé de différents sites et itinéraires. La montagne de Lure a été identifiée comme site emblématique pour la pratique d'activités neige (luge, ski, raquette...), mais elle reste à aménager et à sécuriser. La mise à disposition de navettes au départ de Saint Etienne les Orgues, l'aménagement d'un ou plusieurs parkings pour organiser le stationnement pourraient être réalisés grâce à ce programme. Le déneigement de la route est aussi un frein à l'accès à la station en période hivernale. Sur site, il y a aussi des aménagements à prévoir comme une table d'orientation, le balisage d'un sentier pour la pratique de la raquette ou encore l'installation de toilettes. L'association Lure Arts et Nature a un projet de Land Art en lien avec le démantèlement de certains pylônes. L'objectif est de redonner une seconde vie à des équipements obsolètes via une démarche artistique. Il est important de souligner que l'aménagement d'un site implique un entretien et une gestion technique (eau, assainissement, collecte des poubelles,...).

La maîtrise et le contrôle de la circulation des engins motorisés sur le massif de Lure ont été abordés. Le conseil général, en partenariat avec les communes de Saint Etienne les Orgues et Cruis, mène des actions expérimentales visant à concilier les pratiques existantes et la protection des sites (actions de la charte forestière et programme sur les espaces naturels sensibles). Une réflexion est aussi engagée au niveau départemental par la CDESI (commission départementale des espaces sites et itinéraires). Cette instance vise à harmoniser l'aménagement et le développement des APN et à maîtriser la circulation des engins motorisés. L'édition d'un livret des bonnes pratiques visant à concilier préservation de l'environnement et APN donnerait une valeur éducative à l'activité. Une communication ciblée sur Lure avec un panneau informatif et une plaquette d'information des activités sur la micro-station seraient nécessaires pour le site.

Les villages perchés, les Mourres, les Bistrots de Pays ont été identifiés par les participants comme des éléments d'appel dans la pratique des activités de pleine nature et des projets tels que les randonnées découvertes « douces » intervillage ou les « Bistrots randos » ont émergé.

Des actions sur la signalétique et sur les équipements structurants sont nécessaires au développement touristique, mais la valeur ajoutée reste la ressource humaine. Les acteurs locaux (hébergeurs, prestataires, résidents) représentent de véritables ambassadeurs pour le territoire. Le groupe est favorable à une valorisation de l'existant qu'à la création de nouveaux itinéraires. La nouveauté implique un suivi et un entretien qui engendrent un coût.

Les réflexions exprimées en faveur du public en situation de handicap ont porté sur la mise en place de produits innovants comme des randonnées accompagnées en raquette, de l'initiation à l'handiski.

Enfin, le développement du tourisme ne doit pas s'arrêter aux frontières administratives de la communauté de communes. Il doit s'inscrire dans une cohérence territoriale plus grande avec un travail à faire en partenariat avec les territoires voisins comme les communautés de communes de la Vallée du Jabron, du Pays de Banon, de Moyenne Durance.

A la fin de la restitution des ateliers, un participant a souligné que la cueillette des champignons était également une activité de pleine nature posant des questions liées au stationnement et à la circulation des véhicules à moteur.



## ➤ Conclusion

Monsieur le Sous préfet Mickael Doré souligne la détermination des élus et acteurs locaux pour construire un projet de territoire s'appuyant sur sa ruralité. Les activités de pleine nature représentent un axe fort du développement touristique. Le territoire semble privilégier les activités de pleine nature plus douces conciliant culture et nature, en veillant à préserver les sites.

L'Etat est favorable au développement de l'économie d'entreprise en milieu rural (agritourisme, tourisme, activités de pleine nature...). Des lignes de crédits comme les BOP B 223 permettent d'octroyer des aides d'investissement aux entreprises touristiques. Des contrats aidés pour les associations et les communes financés entre 90 et 105% contribuent à donner une dynamique aux projets.

Sur la question de la fermeture, souvent en urgence, des massifs forestiers en période estivale, Monsieur le Sous préfet indique qu'elle est déclenchée selon le degré d'alerte incendie. C'est l'Etat qui fixe les règles, une réflexion sur l'organisation des fermetures, comme dans le parc naturel régional du Luberon, reste à étudier.

Chantal Favre, présidente de l'office de tourisme intercommunal, est satisfaite de la richesse des débats et de la participation des acteurs. Elle profite de cette journée pour présenter le nouveau directeur de l'office de tourisme intercommunal, Samuel Bertrand, qui succède à Isabel Vasquez. Elle rappelle aussi que la brochure 2010 « *Laissez-vous guider* » est disponible à l'office de tourisme intercommunal. Des sorties accompagnées pour les personnes en situation de handicap sont proposées dans cette nouvelle édition.

André Berger souligne la richesse et la qualité des débats qui se sont tenus lors de ce forum. Le programme opérationnel reste à construire. Il est proposé de réunir tous les acteurs en petit groupe sur des actions plus précises. La mobilisation des acteurs « forcera » celles des élus et des responsables.

Guy Piana, maire de Saint Etienne les Orgues, clôture le forum.

